

Le SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France) se mobilise pour la défense de l'industrie française

Le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, a réaffirmé lors de son allocution télévisée du 13 mai dernier, son ambition d'établir « une politique qui protège notre acier ». Les industriels français de la construction métallique, fédérés au sein du Syndicat de la Construction Métallique de France (SCMF) saluent cet engagement répondant aux enjeux de la réindustrialisation décarbonée et du développement économique et social dans les territoires. D'ailleurs, ils se tiennent prêts à relever ce défi stratégique en annonçant mobiliser leur savoir-faire au service de la réalisation de grands projets stratégiques et porteurs pour la souveraineté industrielle tricolore, à l'image du projet d'usine de recyclage de batteries à Dunkerque. Rappelons qu'il s'agit là d'un chantier historique, porté par Orano, en partenariat avec le groupe chinois XTC, pour un volume exceptionnel de 35.000 tonnes de charpentes métalliques à livrer en deux ans. Alors que la première phase, relative à la construction du bâtiment, fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation, les industriels du SCMF ont reçu des signaux concordants selon lesquels il serait hautement probable que des sous-traitants étrangers puissent se voir confier l'intégralité de la réalisation de l'ouvrage, au détriment des entreprises françaises. Pour le délégué général du SCMF, Hervé Gastaud : « Une telle perspective ne manquerait pas, si elle se confirmait, d'avoir des conséquences économiques et sociales pour le secteur, en termes de perte de savoir-faire et d'emplois. Un scénario qui pourrait d'ailleurs se reproduire à plus long terme, notamment concernant la construction des futures tranches EPR2, les infrastructures des JO 2030, etc. ».



Doc. SCMF

Et Hervé Gastaud de poursuivre : « A l'heure où la France s'est donnée pour ambition de développer sa compétitivité industrielle d'ici à 2030, entre autres via le programme "France Relance", dans un contexte historique d'hyper-compétition sur la scène internationale, ce chantier constitue une opportunité considérable pour les industriels du secteur. »

Conscients qu'ils ne pourront répondre industriellement à l'intégralité du projet, plusieurs sociétés de constructions métalliques françaises et membres du SCMF envisagent de s'unir au sein d'une Team France, pour répondre en partie à cet appel d'offres. Une initiative qui sera désormais dupliquée par les adhérents du SCMF, de toute taille, pour concourir à chaque futur projet d'envergure qui émergera sur l'ensemble de l'Hexagone. Hervé Gastaud de conclure : « La dynamique et l'enthousiasme des entreprises de notre secteur s'incarnent parfaitement dans cette démarche proactive pour répondre à ces appels d'offres. À l'instar de la Tour Eiffel ou du viaduc de Millau, les entreprises françaises de la construction métallique revendiquent un savoir-faire patrimonial pluricentenaire et une expertise unique dans la conception, la fabrication et la mise en œuvre de grands ouvrages comme de structures plus modestes. Elles mènent, depuis plusieurs dizaines d'années déjà, une politique soutenue d'investissement en recherche et développement visant à la modernisation des outils et méthodes de production, comme en témoigne le lancement du programme "France métallique". »

■ La construction métallique de France, savoir-faire industriel d'exception et acteur clé du développement économique et social des territoires

Véritable pilier de la souveraineté nationale, fleuron industriel au savoir-faire séculaire, filière innovante engagée dans le recyclage et la décarbonation, le secteur de la construction métallique française constitue en effet un levier stratégique pour la réindustrialisation, la transition écologique et le développement économique des territoires. Parallèlement, les entreprises du secteur jouent un rôle considérable dans le développement économique et social des territoires, générant ainsi plusieurs dizaines de milliers d'emplois indirects dans de nombreux secteurs d'activités (transports, immobiliers, restauration, commerces de proximité, etc...).

Seule organisation patronale nationale représentative de la construction métallique, soulignons que le SCMF fédère quelque 850 entreprises françaises de construction métallique (pour l'essentiel des PME et ETI à structure familiale) employant plus de 20.000 collaborateurs. Le chiffre d'affaires généré par les adhérents du SCMF s'élève à plus de 4 milliards d'euros, dont 5 à 10 % à l'export, pour un volume total de 790.000 tonnes d'acier mise en œuvre. Précisons aussi que les constructeurs métalliques français interviennent en construction neuve comme en rénovation de diverses typologies d'ouvrages : bâtiments industriels et agricoles, ponts et passerelles, pylônes, parkings, gares, ombrières, mais aussi bâtiments culturels, sportifs, bureaux, aréna, écoles...